



COMMUNIQUE SANCTIONNANT LE CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 18 AVRIL 2018

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 18 avril 2018 au Palais de la Présidence de la République, sous la Présidence de Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République.

Le Conseil a :

- étudié en première lecture un avant-projet de loi ;
- examiné et adopté deux (2) décrets ;
- suivi deux (02) communications et un divers ;
- et procédé à des nominations.

A l'entame de la réunion du Conseil des ministres, Monsieur le Premier Ministre a présenté au nom du gouvernement et en son nom propre toutes les admirations du Conseil à Son Excellence Monsieur le Président de la République, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etats et de gouvernement de la CEDEAO pour la parfaite réussite du sommet extraordinaire tenu le 14 avril 2018 à Lomé.

Ce sommet extraordinaire qui a connu une forte participation des Chefs d'Etats et de gouvernement, s'est penché sur la

situation socio-politique qui prévaut en Guinée Bissau depuis quelques années.

Le Premier Ministre a salué la grande diplomatie avec laquelle le Chef de l'Etat Togolais, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE a initié ce sommet et aussi la détermination de ses pairs à aider la Guinée Bissau à sortir de la crise socio-politique.

Le Premier Ministre a particulièrement félicité le Président de la République pour le résultat tangible obtenu qui est la feuille de route de Lomé dont la mise œuvre a commencé dès lundi 16 avril 2018 avec la nomination du Premier Ministre et la fixation de la date des élections législatives.

Le Premier Ministre a aussi rappelé que la conférence des Chefs d'Etats et de gouvernement de la CEDEAO a tenu à convier tous les acteurs politiques togolais et de la société civile à s'abstenir de tout acte de violence et de privilégier le respect des principes démocratiques et des délais légaux dans la gestion de la situation socio-politique qui prévaut au Togo depuis août 2017.

Enfin, le Premier Ministre a félicité le Président de la République Togolaise pour la sagesse avec laquelle il a géré cette situation dans notre pays et lui a réitéré l'engagement total du gouvernement à œuvrer à ses côtés afin que le peuple togolais puisse retrouver sa sérénité pour un développement inclusif et durable.

Au titre du projet de loi

L'avant-projet de loi étudié en première lecture par le conseil, porte code du cinéma et de l'image animée.

Au titre des décrets

Le premier décret adopté par le conseil, est relatif au service universel des communications électroniques.

Le projet de décret relatif au service universel des communications électroniques pris en application de la loi n° 2012-018 du 17 décembre 2012 sur les communications électroniques, modifiée par la loi n° 2013-003 du 19 février 2013, définit les règles applicables au service universel.

L'objectif poursuivi par le présent décret est d'assurer à tout citoyen quelle que soit sa zone d'habitation ou son niveau de revenu, l'accessibilité aux moyens de communications électroniques.

Ainsi, ce décret permet de garantir l'accès de toutes les populations aux services de télécommunications, quelle que soit sa zone sur toute l'étendue du territoire, à des tarifs abordables.

Le deuxième décret adopté par le conseil, porte création, organisation et fonctionnement du comité sur l'état civil.

Le service public de l'état civil, à l'origine très centralisé, aussi bien dans son organisation que dans son fonctionnement, a connu progressivement, une évolution en phase avec l'organisation territoriale et administrative de notre pays, marquée par la volonté du gouvernement de promouvoir la décentralisation.

C'est dans cette perspective que la loi n° 2009-010 du 11 juin 2009, relative à l'organisation de l'état civil au Togo a été adoptée en remplacement du décret n° 62-89 du 2 juillet 1962 portant réorganisation de l'état civil. Si cette loi permet notamment de rapprocher les centres d'état civil des usagers en confiant aux autorités locales leur création ainsi que la nomination de leurs agents, l'état des lieux reste marqué par des défis énormes.

Le décret adopté met en place un comité sur l'état civil placé sous l'autorité et la responsabilité des ministres chargés de l'administration territoriale et de la justice. Le comité aura pour mission, de faire un état des lieux exhaustif de l'état

civil et de définir un cahier de charges à l'endroit des différents acteurs de la chaîne de production et d'exploitation de l'état civil. Il devra proposer une réorganisation de l'Etat civil conforme à l'évolution de notre société.

Au titre des communications

La première communication présentée par le ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, est relative à la mise en place d'un dispositif innovant de financement et de garantie du secteur agricole au Togo.

Dans le cadre du Plan National de Développement (PND), en cours d'élaboration, le gouvernement entend favoriser la transformation agricole du Togo dans l'optique d'en faire un levier de création d'emplois, de richesse et d'augmentation de revenus des populations rurales. De manière concrète, cette volonté se traduit par l'accélération du programme de transformation agricole du Togo à travers les Agropoles et par une analyse profonde des chaînes de valeur agricoles et agro-industrielles afin d'apporter des réponses idoines aux défis persistants, en particulier, l'accès des acteurs des chaînes de valeur au financement.

Il est à constater que le secteur agricole bénéficie difficilement des concours bancaires compte tenu de la méconnaissance ou de la non-maîtrise des risques inhérents à ce secteur.

Pour lever ce handicap, le présent décret propose la mise en place d'un dispositif innovant de financement et de garantie du secteur agricole dans notre pays.

Les impacts attendus sont entre autres :

– génération des lignes de crédit jusqu'à dix fois le capital d'amorçage investi dans un délai de 10 ans afin de porter les prêts agricoles de 0,3% à 5% du total des prêts bancaires ;

- au moins un million de producteurs agricoles d'ici 2021 seront impactés positivement, grâce à la stratégie d'agrégation, à travers des mécanismes tels que la professionnalisation des chaînes de valeur, l'inclusion financière et les coopératives ;
- réduction des taux d'intérêts pour les emprunteurs grâce entre autre à la mitigation des risques ;
- facilitation de l'octroi de prêts agricoles au sein des banques, grâce à l'amélioration de leur capacité d'analyse des projets agricoles à travers la mise en place de bureaux agricoles.

La deuxième communication écoutée par le conseil, est relative à l'état d'avancement du projet d'identification nationale biométrique « e-ID TOGO ».

Avec une population estimée à 7,6 millions en 2017, l'Etat togolais s'est engagé dans un processus de modernisation et de réforme de l'administration publique. L'ambition de l'Etat est de doter sa population d'un numéro d'identification biométrique unique.

La vision du projet d'identification nationale intitulé « e-ID Togo » est de développer un système biométrique moderne qui identifie de manière unique tous les individus, qu'ils soient citoyens ou résidents au Togo, afin de disposer d'informations fiables permettant, notamment la fourniture ciblée de services publics et sociaux. Le système e-ID Togo s'intégrera progressivement avec les systèmes régaliens de manière sécurisée et avec des moyens technologiques appropriés pour une authentification fiable des individus.

Le projet e-ID est composé de six phases dont les trois premières ont été menées de juillet à novembre 2017.

Au titre du divers

Le Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche a rendu compte au conseil des dispositions prises pour interdire l'importation du poisson tilapia dans notre pays suite à l'alerte lancée par la FAO de la propagation du virus TILV.

Au titre des nominations

Le conseil a procédé à des nominations :

– Au titre du ministère de la défense et des Anciens Combattants, de 3 généraux ;

– Au titre du Ministère de développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, du secrétaire permanent de la coalition nationale de l'emploi des jeunes ;

– Au titre du ministère de la justice et des relations avec les institutions de la République, du directeur des affaires civiles sociales et commerciales au niveau de la chancellerie, du secrétaire exécutif au niveau de la commission nationale OHADA, du conseiller du siège à la Cour d'Appel de Lomé, de quatre (4) juges du siège au niveau du tribunal de première instance de première classe de Lomé, du substitut du parquet, du procureur de la République au parquet , au niveau du tribunal de première instance de deuxième classe de Kpalimé et du président du tribunal du siège au niveau du tribunal de première instance de première classe d'Atakpamé ;

– Au titre du ministère de la santé et de la protection sociale, le conseil a procédé à la nomination du directeur de cabinet, du secrétaire général, et du directeur général de l'action sanitaire ;

– Au titre du ministère de l'eau et de l'hydraulique villageoise, sur proposition du ministre, le conseil a procédé à la nomination du directeur de cabinet, du secrétaire général, du directeur administratif et financier, du directeur des ressources en eau, du directeur de l'approvisionnement en

eau potable, du directeur de la planification et de suivi évaluation, du directeur de la maîtrise d'ouvrage et du directeur régional maritime.

Fait à Lomé, le 18 avril 2018

Le Conseil des Ministres



La coalition de l'opposition prévoit de nouvelles manifestations la semaine prochaine

Après les tentatives manquées de la semaine dernière, la coalition des 14 partis de l'opposition n'abdique pas et inscrit dans son agenda, de nouvelles manifestations pour la semaine prochaine. Une note d'information a été déjà envoyée dans ce sens à l'autorité publique notamment le ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales. C'est ce que les leaders de la coalition ont fait savoir au cours d'une conférence de presse tenue ce mercredi à Lomé.

Cette nouvelle sortie médiatique a été l'occasion pour les responsables de la coalition, de dresser le bilan des

violences enregistrées lors des tentatives de manifestation de la semaine dernière à Lomé et dans les localités de l'intérieur du pays.

Selon la Coalition en effet, ces violences ont fait 1 mort, 174 blessés (dont 92 en état grave parmi lesquels des femmes et des enfants), 253 arrestations dont 227 personnes libérées et 26 personnes déposées en prison.

Ces manifestations avaient été interdites par le Gouvernement qui évoque le règlement intérieur du dialogue politique qui recommandait la suspension des manifestations, du moins, lors des pourparlers. L'opposition estime pour sa part que le Gouvernement est en train de faire une interprétation « *volontairement erronée* » de la disposition de la Coalition à suspendre ses manifestations de rue pendant la durée du dialogue.

Par rapport aux différentes compréhensions que les deux camps (pouvoir et opposition) font des recommandations de suspension des manifestations, la Coalition de l'opposition a annoncé avoir demandé au facilitateur ghanéen de s'exprimer et de préciser ses intentions quant aux recommandations de suspension des manifestations.

« *Il est temps que le facilitateur nous situe sur le sens qu'il donne à ses recommandations* », a indiqué Nathaniel Olympio, président par intérim du Parti des Togolais, parti membre de la coalition.

Il faut rappeler que lors du dernier Sommet de la CEDEAO tenu le 14 avril dernier à Lomé, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté sous régionale avaient encouragé les facilitateurs ghanéen Nana Akufo-Addo et guinéen Alpha Condé à intensifier les efforts afin d'aider le Gouvernement et les acteurs politiques dans la réalisation des réformes constitutionnelles dans le respect des délais légaux, des normes et principes de la démocratie et de l'Etat de droit.



Vers une amélioration de la coopération sécuritaire au sein du Conseil de l'Entente

Le Comité des experts en charge de la sécurité et des frontières des pays membres du Conseil de l'Entente tient depuis ce mardi à Lomé, sa 3^{ème} réunion annuelle placée sous le thème « le mécanisme de renseignement au sein du Conseil de l'Entente ». Pendant trois jours, ces experts auront à échanger sur des stratégies en termes de partage de renseignements pour une amélioration de la coopération sécuritaire entre les pays du Conseil à savoir le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, Niger et le Togo.

Cette réunion consacrée au mécanisme de renseignement au sein du Conseil de l'Entente devra permettre à l'ensemble des services nationaux de renseignement des Etats membres, d'avoir d'une plateforme pour une meilleure communication en temps réel sur les informations, les menaces sécuritaires à l'échelle de l'espace de l'Entente.

« La lutte contre les nouvelles formes de criminalité demeure un défi partagé par l'ensemble des Etats de la région. C'est

pourquoi, le renseignement joue un rôle central dans la mise en œuvre des politiques sécuritaires dans l'espace communautaire », a indiqué Alex Yotrofei Massina, Président du Comité des Experts.

Le Secrétaire Exécutif du Conseil de l'Entente a pour sa part expliqué l'importance d'un renforcement de la coopération sécuritaire entre les pays membres. *« L'option stratégique privilégiée par notre organisation commune est la prévention de manière à identifier et à enrayer autant que possible des projets attentatoires à la paix et à la sécurité dans nos Etats », a ajouté Patrice Kouamé.*

Au cours des travaux, les experts auront également à évaluer l'état de mise en œuvre des recommandations de la 2ème réunion des ministres en charge de la sécurité du Conseil de l'Entente tenue en novembre 2017.

Cette réunion se tient en prélude à la session annuelle des ministres en charge de la sécurité et des frontières des pays membres du Conseil de l'Entente qui s'ouvre le jeudi prochain toujours à Lomé. Les recommandations formulées par les experts seront soumises à cette session des ministres puis à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement.

Cris DADA



Faure Gnassingbé salue la nomination d'un Premier ministre de consensus en Guinée Bissau

Le Chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé a au nom de la CEDEAO, organisation sous régionale dont il est le Président en exercice, salué la nomination d'un Premier ministre de consensus en Guinée Bissau, une étape vers le dénouement de la crise politique dans laquelle est plongé ce pays depuis près de trois ans.

De retour à Bissau après avoir pris part le samedi 14 avril dernier à Lomé au Sommet extraordinaire de la CEDEAO, le président bissau-guinéen José Mario Vaz a en effet très rapidement procédé ce lundi 16 avril à la nomination de Aristides Gomes au poste de Premier ministre.

« Cette décision telle que recommandée par le dernier Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO est une étape importante vers l'apaisement en Guinée Bissau », a indiqué Faure Gnassingbé sur son compte twitter.

« La Conférence des Chefs d'Etat, par ma voix, exhorte le Gouvernement et tous les acteurs politiques de Guinée Bissau à privilégier la voie du dialogue pour l'enracinement de la démocratie », a-t-il ajouté.

La crise politique en Guinée Bissau était au centre d'une session extraordinaire de la CEDEAO tenue le samedi dernier à Lomé. A cette occasion, la CEDEAO, après avoir félicité les médiateurs et encouragé l'ensemble des acteurs à travailler afin de ramener la stabilité dans le pays, a invité le comité de suivi composé des Présidents guinéen Alpha Condé et togolais Faure Gnassingbé à prendre toutes les dispositions

pour la mise en œuvre de la feuille de route élaborée pour une sortie de crise dans ce pays de la sous région.

Laquelle feuille de route concernait justement la nomination par décret présidentiel d'un Premier ministre de consensus en la personne de Aristide Gomes, la tenue des élections législatives le 18 novembre 2018, l'ouverture du Parlement le 19 avril prochain pour statuer sur les points liés à la nomination des membres de la Commission électorale et la prorogation de la législature.

Cris DADA



Les recommandations de la CEDEAO pour une sortie de crise au Togo et en Guinée Bissau

Les travaux du Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO ont pris fin ce samedi à Lomé avec d'importantes décisions au rang desquelles, celles portant sur la crise sociopolitique actuelle du Togo.

La Conférence a d'abord salué les initiatives et les efforts du facilitateur ghanéen Nana Akufo-Addo pour la résolution de

la crise, avant d'inviter tous les partis politiques et la société civile togolaise à s'abstenir de tout acte de violence et de tout agissement susceptibles de constituer une menace à la paix et à la stabilité du Togo et de la région.

Nana Akufo-Addo et son homologue guinéen Alpha Condé sont désignés facilitateurs de la CEDEAO dans la crise togolaise. Ils ont été encouragés à intensifier les efforts afin d'aider le Gouvernement et les acteurs politiques dans la réalisation des réformes constitutionnelles dans le respect des délais légaux, des normes et principes de la démocratie et de l'Etat de droit.

La Conférence a en outre instruit la Commission de la CEDEAO de prendre toutes les dispositions pour apporter son appui aux facilitateurs et de proposer des recommandations qui seront soumises au prochain Sommet des Chefs d'Etat.

La crise politique en Guinée Bissau a été également largement abordée au cours des travaux du Sommet de Lomé. A ce sujet, la CEDEAO a félicité les médiateurs et a encouragé l'ensemble des acteurs à travailler afin de ramener la stabilité dans le pays.

La conférence a invité le comité de suivi composé des Présidents guinéen Alpha Condé et togolais Faure Gnassingbé (Président en exercice de la CEDEAO) à prendre toutes les dispositions pour la mise en œuvre de la feuille de route élaborée pour une sortie de crise dans ce pays de la sous région. Il s'agit de la nomination par décret présidentiel le 17 avril prochain d'un Premier ministre de consensus en la personne de Aristide Gomes, de la tenue des élections législatives le 18 novembre 2018, et de l'ouverture du Parlement le 19 avril prochain pour statuer sur les points liés à la nomination des membres de la Commission électorale et de la prorogation de la législature.

Les dirigeants ouest africains ont par ailleurs entériné la

prorogation du mandat de la mission de la CEDEAO (ECOMIB) en Guinée Bissau jusqu'au 30 juin 2018, et salué la prorogation par le Conseil de sécurité des Nations Unies du mandat du bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée Bissau (BINUGBIS) jusqu'en février 2019.

D'autres décisions ont été également prises en faveur de la lutte contre le terrorisme et l'insécurité alimentaire dans la sous région.

David



Togo/ La manifestation de l'opposition de nouveau étouffée par les forces de l'ordre

A l'image de celles de mercredi et jeudi dernier, les manifestations de la coalition des 14 partis de l'opposition ont été empêchées ce samedi à Lomé et dans les autres localités de l'intérieur du pays par les forces de l'ordre et de sécurité.

Les points de départ et de chute de la marche ont été bouclés par les forces de l'ordre et tout regroupement de manifestants

a été systématiquement dispersé avec dans certains cas, des courses poursuites.

Dans plusieurs quartiers de Lomé notamment Bè-Kpota, Baguida, Atikoumé, Totsi, ou encore Adidogome, les tentatives de rassemblement ont été empêchées. Pour manifester leur colère, les jeunes ont essayé de poser des barricades et brûler des pneus sur certaines rues de la capitale.

De leur côté, les leaders de la coalition ont affirmé avoir été victimes de séquestration. Alors qu'ils étaient en réunion au siège de la CDPA au quartier Akassimé non loin du boulevard circulaire, le quartier a été encerclé par les forces de défense, de l'ordre et de sécurité, empêchant les responsables de la coalition de descendre sur le terrain. Dans les environs, tout attroupement est dispersé à coup de gaz lacrymogènes.

Il faut signaler que ces affrontements se sont déroulés à un peu plus d'un kilomètre de l'hôtel du 2 février où se tenait un Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat de la CEDEAO sur la crise politique en Guinée Bissau.

Les tentatives de manifestation de ce samedi ont également fait des blessés à Sokodé dans la région centrale selon l'ANC (parti membre de la coalition) qui a par ailleurs signalé le décès de l'un de ses responsables dans la localité. Du nom de Abdouraim Adam, le jeune en question, selon Eric Dupuy, Secrétaire à la Communication du parti de Jean Pierre Fabre, a succombé à ses blessures parce qu'il avait été victime de bastonnades de la part des militaires lors de la manifestation de mercredi dernier dans cette localité située à 337 Km au nord de Lomé.

C'est depuis le 11 avril que la coalition de l'opposition tente d'organiser en vain, des manifestations au Togo. Ces manifestations sont interdites par le gouvernement qui évoque le règlement intérieur du dialogue politique, lequel règlement

demande aux acteurs de la crise de suspendre les manifestations lors du déroulement des discussions qui, il faut le signaler, avaient été suspendues depuis le 23 Mars dernier.

Cris DADA



Ouverture du Sommet de la CEDEAO à Lomé : Faure Gnassingbé appelle à une intensification des efforts de paix

Les travaux du Sommet extraordinaire de le CEDEAO se sont ouverts ce samedi matin à Lomé dans la capitale togolaise. C'est le Chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé, Président en exercice de l'organisation sous régionale qui a donné le ton au démarrage des travaux de cette rencontre sous régionale qui portera essentiellement sur la crise politique en Guinée Bissau.

Devant ses pairs de la CEDEAO, Faure Gnassingbé a d'abord salué les efforts de paix dans l'espace communautaire notamment les élections apaisées au Libéria et en Sierra

Leone. En ce qui concerne la situation en Guinée Bissau, objet du Sommet de Lomé, il a appelé à une intensification des efforts de paix pour la résolution de cette crise.

Le Président en exercice de la CEDEAO s'est réjoui de ce qu'au cours du premier trimestre de cette année, la vie de la Communauté sous régionale a enregistré des « évolutions heureuses » en termes de consolidation de la démocratie, prenant l'exemple des élections apaisées le mois dernier notamment en Sierra Leone.

« Dans toutes les étapes du processus électoral en Sierra Leone, la mission d'observation de la CEDEAO a joué un rôle important et contribué par le dialogue et la concertation, à une issue satisfaisante. Il s'agit là d'un signal encourageant qui confirme notre capacité à faire triompher la paix au sein de la communauté », a-t-il indiqué.

Faure Gnassingbé a en outre salué le leadership et l'engagement de ses pairs de la CEDEAO pour la préservation de la paix dans l'espace communautaire et particulièrement en Guinée Bissau. *« Trouver une solution durable à la crise politique et institutionnelle dans ce pays frère est une priorité pour laquelle vous ne ménagerez aucun effort », a-t-il déclaré, tout en appelant au « maintien du fil du dialogue en Guinée Bissau et avec la Guinée Bissau ».*

« Notre ambition est de réussir le pari de la paix dans l'espace CEDEAO (...) ; Notre ambition est de faire de la stabilité de nos Etats, une réalité. Car la croissance et la prospérité en sont tributaires. Enfin, notre ambition est de garantir à nos populations, la sécurité à laquelle elle aspire car c'est la condition de leur épanouissement économique et social », a martelé Faure Gnassingbé.

Il a dans ce sens proposé aux Etats de contribuer fortement au financement de la force conjointe du G5 Sahel afin de permettre aux pays engagés de poursuivre le travail déjà

entamé en faveur de la paix et de la sécurité.

Les travaux de ce Sommet extraordinaire de Lomé se poursuivent à huis clos. Un communiqué final est attendu à l'issue des débats.

David SOKLOU



Naissance d'un nouveau regroupement de partis politiques au Togo

Le Togo vient d'enregistrer un nouveau regroupement de partis politiques. Il s'agit du « Groupe des Centristes » composé (du moins pour le moment), de trois partis politiques notamment le Nouvel Engagement Togolais (NET), la Convergence Patriotique Panafricaine (CPP) et le Parti Démocratique Panafricain (PDP).

Face à la presse ce vendredi à Lomé, ce regroupement de partis, coordonné par Francis Ekon (Président de la CPP), a affirmé sa volonté de défendre sa position au milieu des deux grands acteurs de la scène politique actuelle à savoir le pouvoir et la coalition des 14 partis de l'opposition.

Le Groupe des Centristes se dit convaincu que seul le dialogue avec un esprit de consensus reste l'unique moyen pour

permettre au Togo de sortir de la crise et se remettre sur les rails d'une démocratie apaisée. Les trois partis disent constater avec regret, la bipolarisation extrême de la classe politique avec d'une part, le régime UNIR de Faure Gnassingbé et d'autre part, la Coalition des 14 partis politiques de l'opposition.

Dans un mémorandum rendu public, le NET, la CPP et le PDP ont par ailleurs formulé une série de recommandations pour une sortie de crise au Togo.

« Il nous apparaît qu'une nouvelle constitution conservant les fondamentaux de la Constitution originelle de 1992 mais amendée par les apports de tous les bords politiques et particulièrement par les travaux du HCRRUN sur les réformes politiques, peut davantage réconcilier les togolais », ont-ils proposé dans le mémorandum lu par le président du NET, Gerry Taama, Secrétaire du Groupe.

En outre, pour le Groupe des Centristes, la candidature ou non de l'actuel Chef de l'Etat Faure Gnassingbé aux prochaines élections présidentielles devrait faire l'objet d'un accord politique séparé des questions constitutionnelles et du cadre électoral.

Le NET, la CPP et le PDP tiennent également aux réformes constitutionnelles et à l'amélioration du cadre électoral qui selon eux, sont d'une importance capitale. *« Le contentieux électoral est la principale cause des violences survenues au Togo au cours des 27 dernières années »*, ont-ils fait savoir.

Le Groupe des Centristes a affirmé son ouverture à d'autres partis politiques et sa disponibilité à verser ses propositions dans le débat politique actuellement en cours au Togo.

Cris DADA



L'opposition remobilise ses militants pour la manifestation de samedi prochain

La coalition des 14 partis de l'opposition tient à sa volonté de manifester malgré l'interdiction du Gouvernement. En conférence de presse ce jeudi à Lomé, les leaders de la coalition ont maintenu leur marche de ce samedi 14 avril.

La journée de ce jeudi (deuxième jour des manifestations pour le compte de cette semaine) a été plutôt calme par rapport à celle d'hier mercredi où les tentatives de regroupement ou de manifestation ont été systématiquement dispersées par les forces de l'ordre et de sécurité. Les points de départ des marches sont toujours bouclés par les éléments de la Police et de la Gendarmerie.

Selon le Président des FDR (parti membre de la Coalition) Me Paul Dodji Apévon, une sorte de peur a semblé gagner les manifestants à cause des pressions et intimidations de la journée de mercredi. Il précise cependant que ceci n'est pas synonyme de capitulation.

« Nous avons lancé la grande mobilisation afin que les gens puissent sortir pour la marche de samedi malgré le dispositif

de répression », a-t-il indiqué lors de la conférence de presse.

Il faut rappeler que le bilan établi hier par la Coalition de l'opposition fait état de 25 blessés et des dégâts matériels notamment sur les véhicules des leaders de la coalition de même que des interpellations à Lomé et Kpalimé.

David



L'opposition appelle à une nouvelle marche ce jeudi et décide porter plainte contre X

La Coalition des 14 partis de l'opposition appelle ses militants et sympathisants à une nouvelle manifestation ce jeudi 12 avril malgré les événements de mercredi marqués par des affrontements entre manifestants et force de l'ordre avec au passage, des interpellations et autres dégâts matériels.

Face à la presse pour faire le bilan de ce premier jour de manifestation, les responsables de la coalition dont Jean-Pierre Fabre, Mme Brigitte Adjamagbo-Johnson et Nicodème Habia ont affirmé avoir été victimes de tentative d'assassinat de la

part des forces de l'ordre et de sécurité qui auraient tiré à bout portant des gaz lacrymogènes sur leurs véhicules. La Coalition a déclaré qu'elle ne compte pas en rester là et envisage porter plainte contre X pour tentative d'assassinat.

« On ne tire pas à bout portant, à tir tendu avec des grenades lacrymogènes. Vous tuer. Même avec des balles de caoutchouc, si on vous tire dessus à un mètre sur la tête, vous mourrez. Donc je dis que c'est une tentative d'assassinat sur ma personne et ce n'est pas la première fois que je suis victime de ça », a déclaré Jean Pierre Fabre, le leader de l'ANC et chef de file de l'opposition.

« Les forces de l'ordre ont réprimé et même essayer d'assassiner. Oui, il y a eu une tentative d'assassinat. La coalition va porter plainte pour que les donneurs d'ordre et les exécutants soient mis aux arrêts », a ajouté la coordinatrice de la coalition, Brigitte Adjamagbo-Johnson.

Le leader de l'ANC ira même plus loin en indiquant que ce qui s'est passé aura des répercussions sur le dialogue en cours sous la facilitation du Président ghanéen Nana Akufo-Addo. *« Ne compter pas que je me présente au dialogue comme si de rien n'était et comme si on n'a pas tenté de m'assassiner. On ne peut pas, dans le même temps que des gens prétendent vouloir discuter et négocier avec vous, ils essaient de vous assassiner et vous croyez que je vais faire comme si de rien n'était ? »*, a-t-il fait savoir.

« On ne peut pas comprendre qu'au moment où nous cherchons à trouver des solutions pacifiques, on puisse poursuivre les leaders de l'opposition dans la ville de Lomé, en tirant sur leurs véhicules et en les agressant », s'est pour sa part indigné Nathanaël Olympio, Président par intérim du Parti des Togolais, parti membre de la coalition.

Au demeurant, c'est un nouveau bras de fer qui s'annonce encore ce jeudi dans les rues de Lomé.

Cris DADA